

Aujourd'hui



Logement social : mixité, qualité, prix maîtrisés

P. 4 à 8



A 104

Achères solidaire
de la lutte contre
le tracé vert.

P. 9



CLUB FRANQUIN

La structure
achéroise à
l'heure du foot !

P. 16

- Pentecôte › 2
- Edito › 3
- Territoire › 9/11
- Local › 13/14
- Enfance/Jeunesse › 15/16
- Sport › 17/18/19
- Culture › 20
- Mémoire › 21
- Expression › 22
- Brèves › 23

pentecôte tout en images



millénium



nousrat



chu tiare nui



bateau-vivre



emma



Aluchey la Roastère 2009



aldo



salvatore adamo



le bal



Alain Outreman, maire, reçoit le mardi après-midi sur rendez-vous au 01 39 79 64 05

Après l'emploi, nous avons choisi de consacrer ce numéro au logement, une des premières préoccupations des Achérois. Nous l'avons d'ailleurs placé au cœur de notre action municipale pour répondre aux demandes toujours aussi nombreuses.

Alors que le logement est un droit reconnu par la constitution, son acquisition relève aujourd'hui du parcours du combattant et plus particulièrement pour les jeunes. Ces derniers, les premiers touchés par la précarité de l'emploi, voire le chômage, reportent souvent cette aspiration ad vitam aeternam. Et même s'ils disposent d'un travail et de ressources suffisantes, ils sont souvent contraints de se tourner vers le privé, faute de places disponibles. Combien habitent encore chez leurs parents ?

Quant aux familles, combien encore sont dans l'attente d'une solution de relogement quand les loyers s'avèrent trop chers ou que le foyer s'agrandit ? Combien aussi, confrontées au chômage ou à la baisse du pouvoir d'achat, font aujourd'hui l'objet de menaces d'expulsions ?

Et pourtant, à l'heure où la crise économique commence à faire ses ravages et où la précarité continue de s'accroître, le logement social est une idée d'avenir. Facteur de cohésion sociale, il est aussi source d'espoir pour les centaines de milliers de mal-logés. Bien sûr, il faut s'en donner les moyens. À Achères, c'est l'un des choix que nous avons faits.

LE DROIT AU LOGEMENT : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ, UN CHOIX POLITIQUE

Actifs au quotidien, vos élus et moi-même intervenons chaque fois que cela est nécessaire pour défendre vos candidatures auprès des bailleurs et trouver une entente pour les familles confrontées à des retards de loyers.

Mais le droit au logement, c'est aussi pouvoir choisir son statut de locataire ou de propriétaire. Respectueux de ce choix, tout comme des revenus de la plupart des ménages, nous avons engagé plusieurs programmes de constructions à mixité sociale afin de répondre à vos demandes de logements en y associant votre attente d'accéder aussi à la propriété tout en restant à Achères. La résidence Danielle Casanova en est un bel exemple : grâce à l'important effort financier de la Ville, des Achérois n'ayant pas les moyens d'accéder à la propriété au cours du marché, sont aujourd'hui propriétaires.

Et pour ceux qui se montrent encore réticents à l'idée de nouveaux logements sociaux à Achères, je veux préciser que ce type d'habitat, contrairement aux images préconçues, est la garantie de constructions de qualité architecturale et environnementale, tout simplement parce que les bailleurs investissent dans le long terme à l'opposé des promoteurs, désireux uniquement de vendre et vite.

Achères avance, bouge, se transforme. Les travaux initiés rue du 8 mai 45, rue Carnot, rue des champs et prochainement avenue de Poissy et avenue de Stalingrad, en témoignent quotidiennement. Les rencontres dans vos quartiers que nous envisageons de programmer à la rentrée, nous permettront d'évoquer ensemble vos préoccupations et les projets d'avenir de notre ville.

Votre maire, Alain Outreman.

O

T

I

D

E

Directeur de publication : Alain Outreman
Rédaction : M. Delbos, M. Yarenne
Maquette : N. Hibirot, M. Nhari
Photos : M. Yarenne, M. Delbos, M. Nhari
Imprimerie LNI - Tirage : 8 500 exemplaires



Logement social

QUALITÉ D'HABITAT ET LOYERS ACCESSIBLES



Le logement social répond à une volonté politique d'équité, le droit au logement étant un des fondements de notre société. En la matière, Achères a toujours intégré cette constante bien avant la loi SRU. Aujourd'hui, la ville affiche 53 % de logements sociaux et chaque programme immobilier en cours et à venir en compte 25 % minimum.

« Achères n'a pas vocation à reloger tous les demandeurs de la région »

Sur la commune, l'habitat social se caractérise par une implantation et une offre diversifiée : mixités géographique et socio-économique sont des préoccupations majeures de l'équipe municipale pour qui mixité sociale rime avec bien-vivre. À titre d'exemple, les futures constructions du centre-ville comprennent du logement social ce qui n'est pas si fréquent de nos jours où ce type de réalisations est généralement relégué en périphérie. « Nous devons rester vigilants et ne pas devenir le pôle de relogement de tous les demandeurs de la région », remarque Gaétane Pinier, l'adjointe chargée du logement. Avec la loi Dalo entrée en vigueur en 2007, la Ville est d'ailleurs favorable à la

création d'un organisme public du logement social sur l'ensemble du territoire.

› D'où viennent les demandeurs de logements achérois



Actuellement, il y a 800 demandeurs de logements sur la commune. Un nombre qui hélas reste stable à cause de la crise du logement social, notamment au niveau départemental mais aussi en raison du peu de mobilité des habitants qui se plaisent à Achères. « De plus, sur 3 demandes de logement, 2 sont issues de familles hébergées », ajoute-t-on au service du logement. Cette carence de vacances de logements conduit à la poursuite de la construction afin de contenter la demande et renouveler la population.

Le déficit d'habitat social sur le territoire français est un fait, il manque plus de 800 000 logements sociaux pour résorber la demande et la tendance actuelle n'est pas à la construction... L'Île-de-France, et les Yvelines en particulier, font partie des mauvais élèves avec une offre insuffisante et trop chère, un des premiers constats d'Anne Bocquet, la nouvelle préfète, lors de sa prise de fonction.

“Logement social” est synonyme de “qualité de bâti”

Contrairement à une idée reçue, le logement social est maintenant synonyme de logement de qualité. Un bailleur social investit plus dans la construction qu’un promoteur privé car toute réhabilitation ou travaux ultérieurs seront à sa charge.

› Les logements recherchés par les demandeurs



Parmi les projets à venir, le foyer des jeunes travailleurs va être réhabilité en résidence sociale composée de petits logements (T2), mieux adaptés à la réalité actuelle. Ainsi, 2 studios deviendront 1 logement de plus de 30 m² (maître d’œuvre Foyer pour Tous). En effet, le parc social planifié il y a quelques an-



Le foyer des jeunes travailleurs va être réhabilité en résidence sociale.

nées ne correspond plus à la demande. « C'est la volonté municipale d'adapter le logement social à l'offre en proposant une solution intermédiaire à des jeunes travailleurs, des personnes seules ou des familles monoparentales, souligne Gaétane Pinier. Aujourd'hui, il est plus facile d'obtenir un T3 qu'un T5 ou un T2 ! » Afin de s'ajuster aux demandes du plus grand nombre, les logements locatifs sont maintenant de types PLA/PLAI, les PLS (Résidence Pirelli par ex.), trop onéreux, ayant été abandonnés.

Une autre réponse imaginée par la municipalité pour les familles en difficulté consiste à mettre à dispo-

sition des logements “adaptés”, un hébergement temporaire dans l’attente d’un relogement. C’est le cas de 2 petites maisons appartenant à la ville, ouvertes en 2001 et exclusivement réservées aux Achérois. « Depuis leur lancement, 80 % des familles ont été relogées », note l’élue achéroise. Autre alternative : 2 châlets dont dispose la commune. Grâce à une convention signée entre Le Lien Yvelinois et la Ville (CCAS), des personnes sans domicile fixe peuvent profiter d’un toit : l’association, qui propose des “baux glissants”, est le locataire en titre avant de passer le relais au bénéficiaire. ▼

LOI SRU

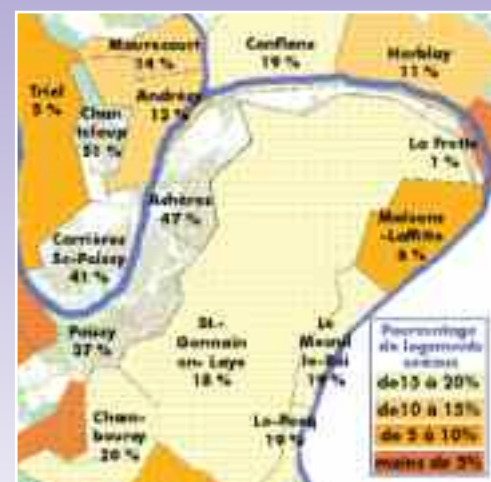
La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains couramment appelée loi SRU, qui a pris effet le 14 décembre 2000, a profondément modifié le droit de l’urbanisme et du logement. Elle impose un objectif de 20% de logements sociaux aux communes de plus de 3500 habitants (1 500 en Île-de-France).

Mauvais élèves

Des communes concernées par l’obligation de réaliser des logements sociaux s’y soustraient par le paiement d’une amende plafonnée à 5 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement de la commune de l’année précédente.

Cette “option” a été utilisée par de nombreux élus refusant de faire construire des logements sociaux dans leur ville pour ne pas voir s’y installer des personnes en difficulté et des immigrés notamment... Doit-on rendre inéligibles les maires qui refusent de construire les logements sociaux dus en application de la loi ? Ces égoïsmes locaux compromettent les solidarités nationale et régionale et contribuent à la relégation de population en difficultés. 83 communes d’Île-de-France sur 181 n’ont pas respecté les objectifs de réalisation de logements sociaux fixés par la loi pour la période 2005-2007. Le plus grand nombre de mauvais élèves se trouve dans les Yvelines. Il est vrai que l’exemple vient de haut : parmi les «mauvais

élèves» figure la ‘ville du Président’, Neuilly-sur-Seine, avec 378 logements sociaux construits contre 774 demandés. ▼



Sources : Ministère du Logement, 2007.

PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

Lorsqu'un congé de logement réservé mairie est donné puis transmis par la société d'HLM, une commission municipale (élus + responsable service logement) se réunit pour déterminer les candidatures à proposer. Celles-ci sont examinées et traitées en fonction de plusieurs critères : ancienneté de la demande, plafond de ressources, composition de la famille, conditions actuelles de logement, etc. Une priorité est donnée aux demandeurs achéris.

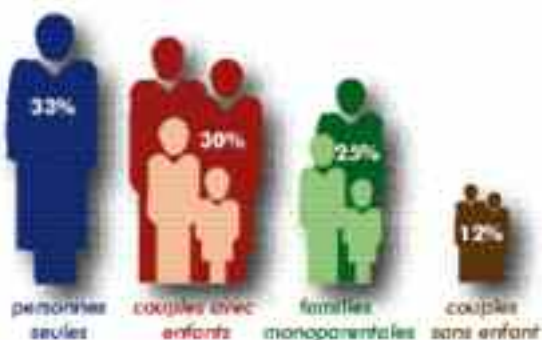
Le dossier du candidat retenu est envoyé à la société d'HLM qui statue au cours d'une commission d'attribution à laquelle un représentant de la mairie participe pour appuyer les dossiers sélectionnés. Toutefois, c'est la société d'HLM qui détient la décision finale d'attribution.

QUE SIGNIFIENT "F" ET "T" ?

Le "F" indique des pièces toutes fermées par une porte, le "T" indique les pièces séparées par un pan de cloison. Les sanitaires et la cuisine ne sont jamais comptés. Ainsi :

- un F3 = 3 pièces séparées + cuisine, salle de bain (baignoire) ou d'eau (douche) et WC
- un T3 = 1 chambre et 2 pièces assemblées pour salon-salle à manger + cuisine, salle de bain ou d'eau et WC.

QUI SONT LES DEMANDEURS DE LOGEMENTS ?



LE PARC LOCATIF

Il y a actuellement 3614 logements sociaux sur la commune, sans compter les nouvelles constructions en cours de réalisation. On dénombre 141 logements de type 1, 503 de type 2, 1618 de type 3, 1142 de type 4, 190 de type 5 et 20 de type 6.

Les sociétés d'HLM sont propriétaires et gestionnaires des logements. La mairie est simple réservataire de 20 % des logements sociaux construits sur la commune, la préfecture de 30 % et les employeurs qui cotisent au 1% patronal le sont de 50 %.

Les différents types de logements

- Pour les logements construits avant 1978 › HLMO habitation à loyer modéré ordinaire.
- Pour les logements construits plus récemment, la majorité a été finan-

cée par des prêts locatifs aidés (PLAI) remplacés en 1999 par les prêts locatifs à usage social (PLUS). Du type de financement dépend les plafonds de ressources pour accéder au parc locatif social. ▼



MIXITÉ TOUS AZIMUTS !

Sur les 800 logements créés en 10 ans, un quart appartiendront au parc social locatif. Aucun écart de qualité de construction, de finition ou de situation sur le territoire ne différenciera habitats sociaux et privés. Logements achetés ou loués à un bailleur social sont en effet associés dès l'élaboration de chaque programme avant la mise en œuvre des constructions. La liste non exhaustive qui suit en fait foi.

› Quartier de la gare

227 logements répartis à parts égales entre locatif social, accession à la propriété et accession à prix maîtrisé. Livraison en cours.

› Rue aux Moutons "Arc promotion"

71 logements en accession, 25 logements locatifs sociaux (Foyer pour tous). Livraison : décembre 2009.

› Rue des Champs "Akerys"

4 pavillons, 76 logements en accession, 25 logements locatifs sociaux (Logement Français). Livraison : janvier 2010

› Avenue de Stalingrad "Logement Français"

68 logements locatifs sociaux. Implantation d'une supérette et de commerces de proximité. Livraison : avril 2011.

› Rue Carnot "Nexity"

45 logements en accession, commerces, 11 logements locatifs sociaux (Logement Français). Livraison : septembre 2009.



› Avenue de Poissy "Terralia"

45 logements en accession, 40 logements locatifs sociaux. Livraison : février 2011.



Questions à **GAETANE PINIER**

› Pourquoi toutes ces nouvelles constructions de logements ?

L'un de nos objectifs politiques est de stabiliser la population à son chiffre actuel, soit environ 20 000 habitants. Ceci correspond à notre volonté de valoriser l'existant, d'améliorer les équipements publics et d'en créer afin de répondre au plus près aux besoins. Alors, pourquoi ces nouvelles constructions ? Parce que pour maintenir le nombre des Achérois, il faut construire au minimum 80 logements par an, afin d'accompagner l'évolution des familles et leurs attentes. Sans cela, les jeunes Achérois et plus largement les demandeurs de logements ne pourraient espérer habiter à Achères.

› Quelles sont les demandes ?

La construction de logements sociaux de qualité est nécessaire, à Achères comme sur l'ensemble du territoire français (il faudrait 900 000 logements de plus pour répondre aux besoins). Notre ville compte 49% de logements sociaux, et continue d'en inscrire dans chaque programme neuf, au minimum, 25% d'habitat social. Dans les 5 prochaines années, sur les 681 logements neufs livrés, 250 seront des logements sociaux.

Nous nous efforçons ainsi de répondre au mieux à nos 800 inscrits au service logement de la mairie. Malgré nos efforts, ce chiffre reste stable depuis des années. De nombreuses communes des Yvelines et au-delà ne respectent pas l'obligation faite par la loi SRU d'avoir 20% de logements sociaux.

Pourtant le logement, la qualité du cadre de vie, l'environnement au

quotidien, le bien vivre ensemble, sont des exigences qui devraient être portées par tous.

› Pour apporter des réponses de qualité sur le plan social, environnemental et architectural, quelle est la recette ?

Notre ville a fait le pari de la mixité sociale, de la diversité de l'offre de logements répartie sur l'ensemble des quartiers de la ville, et ça marche ! La mixité nous garantit des « ghettos » (riches ou pauvres !). Elle offre la possibilité de vivre dans un même quartier, dans une même résidence en dépassant les différences. Nous exigeons donc des promoteurs qu'ils mêlent des pavillons, de petits collectifs en accession libre et des logements sociaux au sein de leurs opérations immobilières. Nous menons aussi un travail partenarial avec l'ensemble des bailleurs sociaux de la ville, tant sur les projets en cours de construction et de réhabilitation (comme le FJT), que sur l'existant.

› Dans une période particulièrement difficile financièrement pour nombre d'habitants, que peut faire la municipalité ?

Le fil conducteur est, bien entendu, l'amélioration de la qualité de vie des locataires, la prévention des impayés de loyers, l'accessibilité et le maintien dans les logements rendus disponibles au fur et à mesure des départs (peu nombreux à Achères). Lors du Conseil municipal du 31 mars 2008, la majorité municipale a représenté une motion s'opposant aux expulsions pour dettes locatives liées à des difficultés économiques et sociales des familles concernées. ▼



Gaétane Pinier, maire adjointe chargée des questions sociales et Martine Quillere, conseillère municipale qui reprend les délégations de Gilbert Monchaux au logement et aux personnes âgées.

Le logement est l'une des priorités des Français, au même titre que l'emploi et le pouvoir d'achat.

Ces préoccupations sont intimement imbriquées.

Se loger suppose avoir un revenu adapté aux coûts des loyers du secteur privé ou social, ou aux montants des mensualités d'accession à la propriété. Avec la crise, qui s'accroît ces obligations basiques sont mises à mal.

Foyer pour Tous**UN PARTENARIAT HISTORIQUE**

Géraud de Baillencourt,
directeur général
du Foyer pour Tous.

Le Foyer pour Tous possède 10
 « 300 logements sur l'Île-de-France. Actuellement, nous sommes propriétaires et gestionnaires de 2831 logements à Achères.

Nous sommes impliqués dans la politique de la ville grâce à un long partenariat avec la commune qui date de la fin des années 50. Cette présence à Achères est historique et je souligne la réelle volonté politique de la municipalité d'implanter des logements sociaux et d'accompagner la problématique du logement : les élus sont attentifs au lien social et au bien-vivre ensemble. Et bien qu'étant au-delà des 20 % de la loi SRU, Achères poursuit une politique dynamique du logement social.

Au niveau de notre histoire sur la commune, il y a hier, aujourd'hui et demain. Après guerre, la construction de logements a été plutôt quantitative que qualitative. Ensuite, dans les années 1990, il a fallu réhabiliter

le parc grâce notamment au dispositif Palulos et redonner une image "sympathique" aux habitations. Plus récemment, nous nous sommes également impliqués dans les économies d'énergie avec la création de la chaufferie bois au Plantes d'Hennemont, la plus importante d'Île-de-France (1200 logements). Cela a été possible grâce à l'étroite collaboration entretenue avec la ville. En ce qui concerne l'avenir, nous avons deux projets sur la commune : d'abord avenue de Poissy avec la construction d'une résidence mixte : 45 logements en accession et 40 en locatif social, et ensuite avec la restructuration du foyer Jal-Mutatis en résidence sociale de 65 unités plus 44 logements familiaux s'adressant à des familles monoparentales ou des jeunes couples. Il s'agira aussi d'améliorer l'esthétique architecturale du bâtiment. Toute notre gestion de proximité part d'Achères : ce patrimoine dense est managé au quotidien par 30 personnes auxquelles s'ajoute un réseau de 12 gardiens sur site. » ▼

Service du Logement (CCAS)

Sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie, du lundi au samedi.

› Tél : 01 39 79 64 25/27/91

› Fax : 01 39 11 69 23

› Mail :

srvlogement@mairie-acheres78.fr

Renseignements complémentaires :
 mairie-acheres78.fr



Danielle Horko (à droite), présidente de l'Amicale des locataires CNL (Plantes d'Hennemont, Champs-de-Villars, Barricade).

« L'Amicale est constituée de bénévoles. Nous sommes l'interlocuteur privilégié du bailleur (Foyer pour Tous), je dirais même un partenaire, d'ailleurs nous ne sommes pas systématiquement dans la revendication et la critique. Nous sommes le relais entre les locataires et le bailleur. Nos remarques et autres doléances sont toujours écoutées et souvent prises en compte. Notre rôle est avant tout d'agir au niveau collectif et défendre l'intérêt général, et résoudre dans la mesure du possible les problèmes individuels de nos adhérents. Ainsi nous vérifions annuellement les charges, nous prenons part aux décisions concernant l'environnement, l'urbanisme. Nous sommes intervenus par exemple sur les problèmes de l'amiante et d'infiltrations. Par contre, l'Amicale n'intervient pas sur des problèmes domestiques qui concernent le gardien (robinet qui fuit, carreau cassé...). Des permanences régulières nous permettent de faire remonter les réclamations ou les suggestions des locataires au bailleur. L'amicale diffuse aussi un journal d'informations et de conseils utiles et nous organisons des animations tout au long de l'année. »

Amicale des locataires CNL, 6, allée André-Chénier Bat. U - Boîte postale au n°7. Tél. 01 39 22 81 51.



A 104

MOBILISATION INTACTE CHEZ LES OPPOSANTS À L'A 104

Dimanche 17 mai, plus de 500 opposants au prolongement de l'A 104 ont manifesté sur la RN 184 à hauteur de Conflans-Sainte-Honorine. Malgré le mauvais temps, les mani-

festants sont venus en nombre (entre 500 et 600 personnes) marquer leur opposition au tracé vert de l'A 104, le dernier tracé retenu par Dominique Perben après la clôture du débat public. Une manifestation initiée par les associations de riverains et par le comité des maires des villes concernées (Achères, Carrières-sous-Poissy, Conflans, Maurecourt et Poissy). De 11 h à 16 h, les anti A104 ont pique-niqué sur les deux voies de la RN 184 entre la bretelle d'accès au centre ville de Conflans et celle du multiplexe Pathé. Premier à prendre



la parole sur la camion estrade installé au cœur du rassemblement, Philippe Esnol, maire de Conflans, a donné le ton : « *Nous attendons la décision de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, à la mi-juin pour savoir si le dossier sera rouvert. Si on n'est pas entendu, la lutte prendra une autre ampleur et on ne demandera pas l'autorisation pour barrer totalement la RN 184 !* » Après la lecture d'un message de soutien de Jean-Paul Huchon, le président de la Région Île-de-France, Frédéric Bernard, maire de Poissy, a évoqué une « *mobilisation durable* » tandis qu'Alain Outreman et Gérard Ruteault, maires d'Achères et de Maurecourt, ont rappelé chacun leur implication dans le combat contre l'A 104, les deux villes ayant été tour à tour préservées ou impactées au gré des tracés retenus. Les élus présents ont tous délivré un message unanime : « *Non à l'autoroute en zone urbanisée* ». Ils ont également réclamé une solidarité sans faille dans la poursuite de leur action.

Le collectif pour la protection des riverains (Copra) organisait une opération "escargot" d'envergure samedi 6 juin, toujours sur la RN 184, cette fois du parking de la Fête des Loges en forêt de Saint-Germain-en-Laye jusqu'à Cergy... ▼

Pont d'Achères

DONNEZ VOTRE AVIS

La concertation concernant le projet de liaison RD 30-RD 190 comportant le pont d'Achères et le doublement partiel de la RD 30 se tiendra en mairie du 15 juin au 10 juillet prochain.

Une exposition de 6 panneaux présentera le projet complet et un registre sera à la disposition des Achérois pour recueillir leurs remarques et avis.

Centre-ville

VISITE DU CHANTIER NEXITY



Mercredi 6 mai, Alain Outreman, accompagné des responsables du service du Développement écono-

mique, a effectué une visite du chantier Nexity, un ensemble immobilier situé rue Carnot sur l'ancienne grai-

nerie. Une visite guidée par les promoteur, architecte et responsables des travaux dont l'objectif était de présenter le bâtiment et les avancées des travaux mais aussi de déterminer les choix des finitions, notamment les revêtements extérieurs (briques).



Cette réalisation comprendra 56 logements du T1 au T4 répartis ainsi : 45 logements en accession libre et 11 logements locatifs sociaux (Logement Français). Actuellement, 39 logements ont été commercialisés dont 16 à des Achérois et 7 à des Yvelinois (reste 6 à vendre). De plus, l'ensemble sera doté de 230 m² de commerces dont une implantation de la Banque Populaire. La livraison de cet immeuble est prévue pour le 1^{er} trimestre 2010. ▼



Centre de secours

JOURNÉE PORTES OUVERTES



Le SDIS 78 organise une journée porte ouverte du centre de secours le samedi 13 juin 2009 de 9h à 18h.

Le major Bruno Pelleau, chef de

centre et organisateur de la manifestation, a fait le maximum pour qu'elle reçoive le meilleur accueil auprès des Achérois et que le maximum de personnes répondent présents. Une manœuvre de démonstration de secours routier, avec découpage d'un véhicule et l'installation d'une grande échelle sur laquelle les visiteurs pourront monter sont prévues. Plusieurs stands installés dans le centre développeront les thèmes suivants :

- Secourisme avec démonstration

(par des moniteurs nationaux de secourisme) des gestes de secourisme et du DSA

- Section de jeunes sapeurs pompiers

- Recrutement avec présentation du métier et critères d'embauche

- Présentation les différentes spécialités existantes chez les sapeurs pompiers (équipe animalière, spécialiste risques chimiques, groupe de recherche en milieux périlleux, sauvetage déblaiement, etc...)

- Stand 'opérations' avec photos des interventions marquantes réalisées sur la commune ou avec la participation des sapeurs pompiers du CS d'Achères. ▼

La Poste

OUVERTURE D'UN RELAIS AU CENTRE COMMERCIAL



À partir du 22 juin, les Achérois des quartiers sud de la commune (Chêne feuillu et Rocourt) pourront aller retirer colis et recommandés au nouveau relais de la Poste situé à la maison de la presse du centre commercial du Grand Cèdre. Ce nouveau service s'intègre dans la réorganisation de la distribution du courrier prévue dès le 16 juin. Lors de leurs tournées, les facteurs déposeront un avis chez les personnes absentes : si celui-ci comporte une étiquette jaune le retrait sera à faire au relais du Grand Cèdre, sinon retrait normal au bureau habituel. Les usagers pourront également poster courrier et colis, acheter des timbres et autres fournitures postales. Par

contre, aucune opération d'argent (mandat, contre-remboursement...) ne s'effectuera sur place, cela reste normalement réservé au bureau principal avenue Paquet. Pour les responsables de la Poste, cette nouvelle mise en place permettra de soulager l'attente aux guichets de la poste principale. De plus, l'amplitude horaire du nouveau relais est plus grande et le stationnement plus facile. Si la formule fonctionne bien, elle sera instaurée dans les quartiers nord selon le même principe.

Relais de Poste du Grand-Cèdre, Mag Presse, 4, avenue Mozart 78260 Achères. Ouverture du lundi au samedi de 9 h à 20 h. ▼

Seine Aval

LA REFONTE APPROUVÉE

Le Conseil d'administration du Siaap a approuvé, le 13 mars, le schéma directeur de la refonte de l'usine Seine aval, 1^{er} site industriel d'assainissement en Île-de-France. Située aux confins de Saint-Germain, d'Herblay, de Maisons-Laffite et d'Achères, entre la forêt et la Seine, l'usine Seine aval traite 70 % des eaux sales (domestiques, industrielles et pluviales) de l'Agglomération parisienne, l'équivalent de plus de 5 millions d'habitants. Cette usine, indispensable au système d'assainissement francilien, améliore en continu

ses performances, dans le respect des réglementations successives. Après 3 ans de recherches, d'études, de débats et de concertation avec les élus et associations riveraines, le Siaap s'engage pour une refonte globale de Seine aval.

Le projet vise à faire de Seine aval un site industriel encore plus respectueux du cadre de vie des riverains avec l'éradication des nuisances et l'intégration de l'usine dans son environnement. Il permettra aussi une mise en conformité avec la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et une amélioration

Plantes d'Hennemont

SE RENCONTRER POUR MIEUX SE COMPRENDRE



Samedi 16 juin, la troisième réunion de quartier a rassemblé élus, responsables du Foyer pour Tous, représentants de l'Amicale de locataires et riverains à la maison de quartier Jacques-Prévert. L'objet de cette réunion portait sur la réhabilitation du quartier entreprise par le bailleur. Ce dernier a expliqué les impératifs et les contraintes auxquels il devait faire face, notamment la cohérence des travaux entrepris qui doivent s'effectuer par tranches et suivant des délais précis. Ont ainsi été évoqués la remise en état des installations électriques, les changements de portes, la rénovation des sanitaires (Champs-de-Villars). Un dialogue direct et régulier qui permet de nouer des relations constructives. ▼

des conditions de travail des équipes. Le schéma directeur de la refonte de Seine aval prévoit notamment :

- de réduire la superficie du site de 300 ha en diminuant de 40% l'emprise au sol des équipements de traitement des eaux et des boues,
- la couverture de l'ensemble des équipements doublée d'un système de désodorisation,
- des aménagements paysagers constitués de liaisons vertes à l'intérieur et aux abords du site.

Plus d'1 milliard d'euros seront investis dans ce vaste programme dont les travaux débiteront en 2011.

Pour en savoir plus : www.seineaval-demain.siaap.fr ▼

USINE D'ÉPURATION SEINE AVAL
Maisons-Laffitte / Route centrale

DIMANCHE 28 JUIN 2009
10h-19h

Fête

de La

Lavande



ANIMATIONS GRATUITES

> chasse au trésor (13h / 15h / 17h)

> balade en poneys

> initiation au yoga

Pour en savoir plus
www.seineavaldemain.siaap.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT

SIAAP

DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

LIBÉRATION



Vendredi 8 mai, la Ville a célébré la victoire de 1945. Après avoir lu un extrait de lettre de Danielle Casanova, résistante déportée à Auschwitz, le maire a rendu hommage à tous les combattants de l'ombre qui ont donné leur vie pour la liberté. Et Alain Outreman de souhaiter une Europe nouvelle au service des peuples, juste, solidaire et en paix. ▼

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE



Dimanche 10 mai, square Toussaint l'Ouverture, Achères et les associations antillo-guyano-réunionnaises fêtaient pour la 3^e année consécutive l'abolition de l'esclavage. Une cérémonie désormais traditionnelle saluée par l'ensemble des intervenants qui ont, chacun à leur manière, rendu hommage aux victimes de cette tragédie de l'histoire. ▼



Semaine de la mémoire

LA CRISE DE 1929 EN IMAGES ET EN DÉBAT

Dans le cadre de la semaine de la mémoire, la Ville a organisé, jeudi 7 mai, un débat sur la crise de 1929 avec la participation d'Aline Pailler, journaliste à France Culture, et Serge Wolikow, professeur d'histoire contemporaine et expert français du Conseil international des archives. Une discussion qui a attiré une trentaine de personnes à la maison du 3, rue Saint-Martin et qui a fait écho à l'exposition : "1919-1939 : d'une guerre à l'autre".

Toute la semaine, les visiteurs ont découvert cette présentation en 40

affiches portant sur cette période de transition marquée par le krach boursier de 1929, la hausse fulgurante du chômage et la montée des fascismes en Europe. Bien que le raccourci avec la crise actuelle soit tentant, Serge Wolikow a rassuré le public : malgré des dispositifs protectionnistes, aucun nationalisme n'est venu aggraver la situation... Et l'expert de conclure avec pessimisme : « La récession que nous connaissons, la plus grave depuis la Seconde guerre mondiale, est loin d'être terminée. » ▼

Commémorations

SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Dimanche 26 avril, en prélude au défilé officiel, une délégation d'anciens combattants et de jeunes élus des CME-CCJ a déposé une gerbe devant les plaques des rues aux noms de ré-

sistants victimes des camps nazis. Après avoir lu un texte d'un déporté, Gaston Charlet, le maire a insisté sur l'importance de cultiver la mémoire pour prévenir tout retour de la barbarie. ▼

ACHÈRES-PLAGE XXL

Tous les jours du 11 juillet au 16 août, de 12 h à 20 h (23 h 30 le vendredi)

Après l'indiscutable succès de la première saison sur l'étang des Bauches, la Plage 2009 s'annonce plus belle, plus grande et toujours gratuite !

L'esprit reste, il s'affirme même : buvette, frites, chaises longues, pédalos, parasols... Côté activités, on reprend les mêmes et on développe : danse et ateliers en tous genres pour les petits et les grands, restauration et soirées animées sur des ambiances tour à tour reggae, celtique, antillaise, disco-camping ou orientale, le tout dans des décors plus soignées.

La plage proprement dite s'agrandit de moitié par rapport à l'été dernier. Le bain et l'accès aux attractions aquatiques y gagnent agréablement. Les embarcations plus nombreuses et plus variées tels que canoës et pédalos enfants ou adultes, s'adaptent aux demandes des différents types de navigateurs achérois, seules les barques, peu utilisées l'an dernier, se font rares. Le plateau dédié aux sand-ball, beach-volley et autres sports de plage, bénéficie lui aussi d'un apport de sable plus important encore.

› **En accès libre, pourquoi ?**

Interrogé sur la question, Alain Outreman déclare : « C'est une volonté assumée par l'équipe municipale. L'objet de la Plage est d'abord de permettre à tout ceux qui restent ici durant l'été de profiter du soleil, des plaisirs de l'eau et des animations que l'on rencontre sur les lieux de vacances. La faiblesse du pouvoir

d'achat apparaît comme le premier motif retenant les gens chez eux en période estivale. à part les consommations et les locations d'embarcations que nous avons voulu néanmoins proposer à des prix très raisonnables, il a semblé important

que les plaisirs de la plage soient réellement accessibles donc gratuits. » Le budget de la commune ne prendra cependant pas en charge globalement cette opération ; comme l'an dernier, mécènes et partenaires la

Bilan 2008, l'avis de la DDASS

EAU CLAIRE ET BONNE

En 2008, grâce à l'étang des Bauches, Achères est devenue la cinquième commune des Yvelines offrant un site de baignade aménagé. Les lieux de ce type déclarés font l'objet de contrôles sanitaires exercés par la DDASS au nom du Préfet. Au terme des six contrôles réalisés entre la mi-juin et la mi-août 2008, l'eau de notre étang se classe en haut de tableau (catégorie A) quels que soient les critères retenus, bactériologiques (pas de germes nocifs) ou physico-chimiques.

Mieux, "Achères Plage" et la base de loisir de Moisson sont les seules baignades du département à pouvoir s'enorgueillir d'une transparence de leur onde supérieure à un mètre, constatée lors de chacun des contrôles effectués. La clarté de l'eau, sans effet sur le plan sanitaire, contribue à réduire les risques d'accidents et facilite la surveillance. ▼

Pour en savoir plus : <http://baignades.sante.gouv.fr>

AU TOP POUR LA FRÉQUENTATION

Si l'on considère le nombre des entrées sur le site en rapport avec celui des jours d'ouverture de toute les plages yvelinoises, la nôtre fut la plus courue.



L'an dernier, la plage des "Bauches" ouverte 5 semaines au public a accueilli plus de 20 000 visiteurs. Sur l'ensemble de la saison, elle se classe en troisième position en terme de fréquentation des lieux de baignade du département derrière la base de loisirs de Verneuil (40 000 visiteurs sur 20 semaines) et les étangs de Hollande (34 000 visiteurs sur 18 semaines) mais devant la Base de Moisson (9 000 visiteurs en 12 semaines). ▼



Été 2009
SORTIES FAMILIALES

Départs à 8 heures et retours à 21 heures, parking de la mairie

- Houlgate › samedi 11 juillet
- Fort Mahon › samedi 25 juillet
- Ouistreham › samedi 8 août
- Trouville › samedi 22 août

› Participation : 4 € (- 18 ans), 5 € (+ de 18 ans)

Inscriptions en mairie : mercredi 10 juin à 9 h 30

› Renseignements :
Loisirs Vacances
01 39 79 64 35
01 39 79 63 05
cdick@mairie-acheres78.fr

Champs-de-Villars
UNE FRESQUE AUX COULEURS DE LA VILLE

Durant le week-end prolongé de l'Ascension, les artistes du collectif Lezart sont entrés en action pour réaliser la fresque murale sur le pan incliné nord de la chaufferie bois du Foyer pour Tous située aux Champs-de-Villars. Colorée et d'inspiration naïve, cette peinture

repré- sente les thèmes identitaires de la commune : la plage, la Seine, le Sax, la forêt, les transports, les nouvelles constructions... La fresque est la synthèse des idées formulées par les riverains consultés durant les mois précédents. L'inauguration officielle aura lieu ultérieurement. ▼

École Louis-Jouvet
UN SPECTACLE MULTI-DISCIPLINAIRE

Les 19, 20 et 22 juin verront l'aboutissement du projet artistique initié il y a deux ans à l'école Louis-Jouvet : sur la scène du Sax, les élèves joueront leur spectacle intitulé "Les voyages de la goutte d'eau".

« Les enseignants sont les initiateurs de ce projet inédit, explique Gilles Robles, le directeur de l'école Louis-Jouvet. L'objectif était que les enfants découvrent les arts par le biais des différentes disciplines artistiques : chant, danse, musique, théâtre, arts visuels et littérature. » Un "apprentissage réel" rendu possible grâce au concours d'artistes professionnels qui se sont mis au service de ce projet collectif : Bernard Martin, directeur du Théâtre des Oiseaux et metteur en

scène, Pierre Gaspar, comédien et intervenant théâtre, Renald Zapatta, plasticien, chargé des arts visuels (CCCA), Gaëlle Mangin, danseuse et chorégraphe (Collectif 12) et Michel Weelem, professeur de percussions (EMMA). Ces 5 professionnels, plus 3 enseignants, ont animé 8 ateliers mêlant toutes les tranches d'âge soit en tout 203 élèves du CP au CM2. Commencée à la rentrée 2007, l'aventure, qui trouvera son aboutissement lors des 3 représentations de juin, a été possible grâce à l'aide de la Ville, l'Éducation nationale n'ayant pas soutenu cet audacieux projet. Plusieurs structures achéroises ont été impliquées dans l'entreprise : Sax, Emma, Ccca, centre de loisirs Joliot-Curie, maison de quartier Prévert. « Ce travail en commun a

appris aux élèves à s'écouter et écouter les autres. Au début l'enthousiasme est venu de la nouveauté puis, au fur et à mesure, c'est le projet qui a suscité l'envie des enfants », précise le metteur en scène. ▼



"Les voyages de la goutte d'eau" les 19, 20 et 22 juin à 20 h 30 au Sax.

Club Franquin

DES ANIMATIONS COMPLÈTEMENT... FOOT !

› Journée PSG



Jeuudi 23 avril, à l'initiative du club Franquin et avec le concours de la municipalité, la fondation PSG est venue au complexe Georges-Bourgoin pour animer une "Journée PSG".

Un programme ludique et sportif mais aussi une action qui permet de sensibiliser les enfants aux valeurs liées à la pratique du sport.

Toute la journée, 83 enfants de 8 à 12 ans, issus de toutes les structures de la ville (maisons de quartier, centre de loisirs Tati, club de foot CSA, Achères-Sports), ont vécu à l'heure du foot : ateliers techniques et tactiques le matin suivi d'un quizz "Question pour un petit champion" et tournoi l'après-midi conclu par une remise de récompenses. ▼

› Week-end à Londres



Du 8 au 10 mai, 10 jeunes achérois (11/15 ans) encadrés par deux animateurs du club, Peguy M'Bongo et Nadjib Krim, sont partis pour Londres pour un week-end culturel et sportif. Au programme de ces deux jours en terre britannique : visite de la National Gallery, de Big Ben et découverte de l'Emirates Stadium, le stade d'Arsenal, suivie d'une rencontre de foot amicale avec des jeunes Anglais. ▼

› Commune's Cup



Samedi 23 mai, le club Franquin a organisé la "Commune's Cup", un tournoi de football intercommunal qui a rassemblé une soixantaine de joueurs au complexe sportif Georges-Bourgoin. Toute la journée, 6 équipes extérieures (Andrésy, Chanteloup, Limay), 2 équipes achéroises, 1 équipe d'animateurs et une de filles, ont assouvi leur passion du ballon rond : concours de tirs au but, démonstration de jonglage et matchs, sans oublier la pause barbecue à midi. La finale a opposé la maison de quartier Jacques-Prévert à la MJC de Limay (score 4-2 en faveur des visiteurs). ▼

▼ L'équipe des filles honorée par José Da Silva, maire-adjoint chargé des Sports.



Cloca Tennis de table

LA RELÈVE EST ASSURÉE !

Les 16 et 17 mai, le gymnase de la Petite-Arche a accueilli les finales du championnat de tennis de table par équipe jeunes. La

meilleure performance revient à l'équipe benjamine (Rida Jammoua et Alexandre Beaufiles) qui termine à

une très belle 3^e place. Ces deux graines de champion ont vraiment réussi une superbe prestation puisqu'ils jouaient dans une compétition de benjamins alors qu'ils ne sont que poussins. Signalons que ces deux jeunes pongistes ont commencé le tennis de table seulement cette année. Leurs performances lors des tours de qualification ont impressionné les formateurs du Comité départemental des Yvelines qui les ont sélectionnés pour un stage départemental au mois d'avril avec les meilleurs jeunes par catégorie. Ce ne sont pas les seuls

joueurs du Cloca à avoir été retenus puisqu'un autre poussin, Antony Farrocco, s'est lui aussi fait remarquer lors des regroupements organisés par le Comité départemental. De même, grâce à ses performances, Carine Habart, seule benjamine à avoir joué en compétition, a été sélectionnée pour participer au "top régional de détection" qui permet de révéler les meilleures joueuses franciliennes. Il faut aussi féliciter les autres équipes de jeunes du Cloca qui ont atteint les phases finales :

- 2^e équipe de benjamins (Adrien Dias et Yoann Pinto)
- 3^e équipe de benjamins (Baptiste Avondino, Nathan Gaudens et Raphaël Geleon)
- équipe de juniors (Yvon Renaud, Nicolas Lebrun, Kévin Doucet et Lucien Chatal).

Ces équipes sont l'avenir de la section tennis de table d'Achères. Les entraîneurs et la section vont continuer à les encadrer pour qu'elles aillent très loin, pour autant qu'elles persévèrent dans les entraînements et qu'elles gardent une forte motivation. ▼

► Handisport

Emmanuel Dal Pan est vice-champion de l'open de Slovénie en classe 6 handisport tennis de table. Ce qui lui permet de grimper à la 7^e place mondiale.



Rida et Alexandre ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine et remporter cette fois-ci la victoire !

section tennis de table avait engagé 4 équipes : trois équipes de benja-

d'avril avec les meilleurs jeunes par catégorie. Ce ne sont pas les seuls

Cloca Tir à l'arc

UN NOUVEAU PAS DE TIR



Dimanche 17 mai, la section tir à l'arc du Cloca a inauguré le jardin d'arc Jean Bernon en grande pompe avec défilé, discours et démonstration. Dès 11 h, la cérémonie a débuté par un défilé qui a emmené plu-

sieurs élus dont le maire, la section tir à l'arc du Cloca et quatre compagnies d'arc invitées (Poissy, Jumeauville, Les Mureaux et Hardricourt), soit environ 200 personnes, de la mairie au chemin sous le parc, site du nouveau pas de tir. Au sein du cortège se trouvaient le président régional Patrick Lemesle et le responsable des jeunes du département Christian Simeoni. Alain Outreman et Jean Bernon ont procédé à la coupe du ruban officiel avant de prendre la parole tout comme Norbert Guyot, le président du Cloca et José Da Silva, l'adjoint chargé des sports. S'en est suivie une démonstration de tir sur des cibles à

15 mètres puis un vin d'honneur traditionnel offert à Jean-Vilar.

Créée en 1981, la section tir à l'arc est aujourd'hui sous la présidence de Gérard Cauchois depuis trois ans et compte 85 adhérents dont 45 enfants. Les archers sont dirigés par 3 entraîneurs diplômés d'État et 2 initiateurs DE. Cette section est encadrée et entraînée uniquement par des bénévoles. Le jardin d'arc mesure 100x30 m et permet des tirs sur cibles de 15 m à 75 m.

Samedi 27 juin de 14 h à 17 h, une journée découverte est organisée au jardin d'arc. Seule consigne des organisateurs : venir avec de la bonne humeur ! Renseignement : Gérard Cauchois, 06 83 27 21 76. ▼



Cloca Handball

LES FILLES CONSERVENT LEUR TITRE

A lors qu'il avait perdu les 2 premières finales de coupe des Yvelines en 2005 et 2007, jeudi 21 mai 2009, le collectif féminin 90-91 vient, pour la seconde année consécutive, d'inscrire son nom au palmarès de cette épreuve.

En 5 ans, l'équipe achéroise des moins de 18 ans s'est qualifiée à 4 reprises en finale de la coupe des Yvelines. Les 2 premières fois elle se s'est inclinée face à l'AS Mantes et l'année dernière, les joueuses avaient trouvé les ressources pour battre ce même adversaire. Ce jeudi 21 mai, c'est à 7 (sans remplaçantes) que Camille Basset (cap.), Julie Barradas, Lucie Hue, Laurette Marques Da Siva, Sarah Ouadhi, Sabrina Tafat et Manon Wursthorn se sont présentées à Mantes-la-Ville pour rencontrer l'équipe de Montigny-le-Bretonneux (1^{ère} du championnat départemental). Elles ont très vite pris l'avantage (4 à 2) pour ne jamais laisser leur adversaire revenir au score (12-07 à la mi-temps). S'il est vrai que la fin de

Cloca Judo

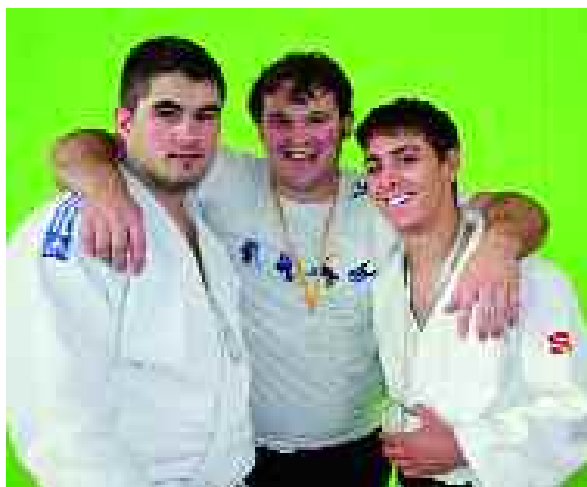
VOYAGE AU PAYS DU JUDO

Le 11 avril au matin, 11 judokas du Cloca (Frédéric Lamandé, Philippe Boyenval, Hervé Senn, Stéphan Rabathaly, Laurent Alemany, Loïc Berline, Faïçal Aqqaoumejnoun, Julien Perez, Benoit Lecornerc, Loïc Puel et Jérôme Carré), ainsi que la présidente de la section Sylvie Bénard, se sont envolés vers le Japon pour un stage de 15 jours. Un stage synonyme d'avènement de toute une vie pour ces judokas qui ont réalisé enfin le rêve de tout pratiquant de cet art martial : fouler le sol japonais et s'entraîner dans les lieux les plus prestigieux du judo avec des Japonais. Durant ces 2 semaines, les 11 Achérois se sont entraînés chaque soir dans le prestigieux Kodokan à Tokyo, véritable Mecque du judo. Les mercredis ont été l'occasion pour eux de rencontrer sur le tatami les universitaires de la ville et de se frotter aussi à des champions du monde tels que Takashi Ono ou Yusuke Kanamaru. En plus des heures de combats, chaque soir, nos judokas ont pris des leçons techniques dans le but de parfaire leurs connaissances et leur pratique.

Le groupe achérois a profité de ce séjour pour visiter les villes traditionnelles de Nikko et de Kamakura, totalement différents des paysages urbains tokyotes. En définitive, ce stage a été grandement apprécié de tous. Combattre des Japonais, s'exercer

avec eux, loger au sein même DU lieu culte du judo et s'y entraîner... cela n'a aucun prix. Un grand merci à la présidente Sylvie Bénard qui a lancé ce projet il y a 3 ans et qui s'est battue pour le concrétiser et également à la municipalité, au service des sports, au bureau directeur du Cloca, à la Caisse d'Épargne d'Achères et au Décathlon Chambourcy pour leur aide. ▼

Championnat des Yvelines TRIO GAGNANT !



Samedi 16 mai, 3 de nos judokas, Loïc Puel (en catégorie + de 100 kg), Julien Pérez (moins de 66 kg) et Jérôme Carré

(moins de 100 kg) ont participé au championnat des Yvelines 3^e division. Une compétition qui leur a permis de faire le « bilan » de leur stage au Japon. Et celui-ci a été à la hauteur de leurs attentes : Loïc a fini 1^{er}, Jérôme et Julien se classant 2^e ! Ce résultat ouvre la porte du championnat de France à Loïc en tant que titulaire, et à Jérôme et Julien en tant que remplaçants... En

espérant que cette compétition, prévue le 14 juin à l'Institut du Judo à Paris, porte ses fruits pour nos 3 judokas... ▼



match fut très difficile, la fatigue étant plus que présente, elles ont réussi à gérer le match en marquant à des moments importants pour contrer la remontée de Montigny et finalement s'imposer 28 à 23. ▼



Sports en bref

FOULÉES ACHÉROISES

La 13^e édition des Foulées achéroises se déroulera le dimanche 21 juin. Cette course à pied se dispute sur deux distances, 6 km et 15 km. Départ à 10 heures devant le gymnase Georges-Bourgoin.

Renseignements : 01 39 11 22 21.



ANNIVERSAIRE

Le buffet des 40 ans du Cloca aura lieu à Boris-Vian le 26 septembre à partir de 20 heures. Cette soirée festive est ouverte à tous les adhérents et leur famille, aux bénévoles, enseignants et initiateurs. Règlement de 15 euros à effectuer le jour de l'inscription au Cloca (ou dans la section pour les adhérents). Fin des inscriptions le 19 juin.

Renseignements : 01 39 11 22 21.

HANDBALL

Après avoir passé deux années en division d'honneur, nos joueurs de + de 16 ans (seniors) vont retrouver l'excellence départementale dès la saison prochaine. En effet, suite à un championnat fertile en rebondissements, ils terminent premiers de leur poule et accèdent donc à l'échelon supérieur. ▼

Cloca Basket

PANIER GAGNANT POUR LA FÊTE DU BASKET



Mettre le sport féminin à l'honneur, c'était l'objectif de la section basket-ball du Cloca. Pari gagné : un nombreux public a répondu présent à la journée baptisée « Fête du basket » organisée le 8 mai dernier au gym-

nase de la Petite-Arche. Avec le soutien du Comité départemental des Yvelines, de la Ligue Île-de-France et avec l'aide du service municipal des sports, la section a présenté un spectacle ludique et sportif en 2 parties. D'abord un critérium départemental ouvert aux catégories poussines et benjamines où il s'agissait pour les participantes de montrer leur adresse et leur technique, puis un match de gala, véritable « All Stars Game » des joueuses d'Île-de-France évoluant toutes en championnat national 2^e et 3^e divisions ! Une belle manière de fêter le 40^e anniversaire du Cloca et de sa section basket-ball ! ▼

Salle Bussières

UNE EXPOSITION EN DUO



Jean Barbas et Isabelle Laronze, peintres achérois.

Les 9 et 10 mai, la salle Bussières a accueilli deux peintres achérois amateurs : Jean Barbas et Isabelle Laronze. Une exposition commune qui a attiré près de 200 personnes (malgré un week-end prolongé) provoquant surprise et satisfaction chez les deux artistes qui montraient leurs œuvres pour la première fois... Jean Barbas et Isabelle Laronze ont lié leur sort pour exposer ensemble à l'occasion de ce quatrième rendez-vous artistique. Une alliance qui a enchanté les

deux invités, heureux de cette rencontre de circonstance qui les a poussés à dévoiler leurs œuvres. Le peintre achérois présentait 10 ans de production à travers une trentaine de toiles de différents styles et techniques (acrylique, huile, aquarelle, pastel sec, peinture sur cuivre). « Je peins les paysages à partir de photos prises sur mes lieux de vacances », a-t-il expliqué. Remarquée il y a deux ans lors de la Fête des Berges, Isabelle Laronze présentait quant à elle 36 aquarelles et acryliques ainsi que

ses premiers travaux manuels sur les maisons de poupées. « Actuellement, je me frotte à tous les genres sans a priori », a-t-elle déclaré.

Prochaine exposition les 13 et 14 juin avec l'Achéroise Monique Maggio

Née en 1959 dans l'Isère, Monique Maggio est attirée très tôt par le dessin. De 1975 à 1978, elle suit des cours du soir de nu, dessin, peinture et arts plastiques. Les deux années suivantes, toujours à Paris, elle est aux cours de l'atelier Bérino qui permettent d'entrer sur concours à l'École Supérieure des Arts Appliqués Duperré visant le BTS Plâtrier Surface. Elle franchit le pas en 1982 en entrant dans le monde des "artistes". Achéroise depuis 1986, elle expose à Paris et en Île-de-France en galeries, en collectif, en expositions personnelles (la première est à Achères en 1991), dans des salons (comme Art Nature à l'Espace Auteuil), à Dassault où elle reçoit en 2001 le prix de l'originalité, en 2003 le prix du public et en 2008 le prix pour



l'ensemble de ses œuvres. Monique Maggio a débuté avec les crayons de couleur en tant que peintre animalier, un monde qui la fascine, « riche de sens, d'expressions, de couleurs et de matières. » Elle utilise également les craies à l'huile ou les pastels secs et, depuis 1984, l'acrylique. Aujourd'hui, elle puise son inspiration de voyages effectués avec son époux. Ses nouveaux thèmes d'exploration ont un fort pouvoir évocateur : Venise, la Chine, le Tibet... ▼



SOLIDAYS

Avec 80 concerts sur 3 jours, des animations gratuites et des rencontres festives, Solidays propose une programmation éclectique qui séduira les inconditionnels du festival et les néophytes. Des têtes d'affiches aux étoiles montantes en passant par d'audacieux « coups de coeur » et de belles exclusivités, tout est réuni pour que cette 11^e édition reste inoubliable.

Éclaireurs de la Grande Armée

LES 4 ACHÉROIS DU 9^E RÉGIMENT DE HUSSARDS (2/3)

Malgré la Révolution française et ses idées égalitaires, il est facile d'imaginer que la position de l'ancien noble Louis-Pierre-Alphonse de Colbert soit restée dominante au village.

Les jeunes sieurs Léonard, Dumont et Vicq ou plutôt leurs familles, travaillaient-elles alors au sein de la propriété de la famille de Colbert, domaine qui comprenait un château et un parc de 2 hectares 15 ares, à l'angle des rues de Poissy et de Saint-Germain ?

Une certitude : le 31 mai 1817, lorsque la propriété de la famille de Colbert, est vendue 11 050 franc-or en quatre lots, les acquéreurs sont Charles-François Léonard, Jean-François Vicq et Jacques-Vincent Vicq, cultivateurs (auxquels s'ajoute un sieur Louis-François Roy, entrepreneur). Les familles Vicq et Léonard, ont-elles été privilégiées lors de cette vente en raison de leur attache avec l'ancien propriétaire, le colonel de Colbert ? Nous pouvons nous interroger.



Quid de la carrière militaire de nos quatre hussards achérois ? Grâce aux archives de la Légion d'honneur, celle de Louis-Pierre de Colbert nous est connue. Frère

puîné de Pierre David de Colbert-Chabanais, général de cavalerie de Napoléon, sous la Révolution, l'homme est passé par le 7^e régiment de chasseur à cheval et le 11^e de hussards. Il a servi de l'an II à l'an IX aux armées de l'Ouest, de Sambre-et-Meuse, d'Italie et d'Orient. Passé à Saint-Domingue, il y remplit les fonctions d'ordonnateur pendant les ans X et XI.

Rentré à Achères dans le mois de frimaire an XIII, Napoléon le comprit dans la liste de promotion des membres de la Légion d'Honneur du 4 germinal de la même année. Puis le colonel Colbert fit la campagne de l'an XII à l'armée des côtes, celles de l'an XIII à 1808 aux armées d'Italie et de Naples.

Un rapide retour à Achères, puis, en novembre 1808, il abandonna la carrière administrative et entra comme chef d'escadron dans le régiment des vélites à cheval de la garde de Joseph-Napoléon, alors roi des Deux-Siciles, et en devint major en décembre. En février 1810, Colbert devint colonel aide-de-camp du roi Murat. Il démissionna du service de Naples le 15 décembre 1811 et rentra dans sa propriété achéroise. Un mois à peine de repos, et, le 11 janvier 1812, l'officier était placé à la tête du 9^e régiment de hussards.

Toutefois c'est l'Achérois Jean Léonard, alors âgé de 19 ans, qui avait intégré le premier en 1810, ce 9^e régiment de hussards à Castrovillari (Italie) avec le grade de maréchal des logis. Vingt et un jours plus tard, après leurs retrouvailles, le 2 février 1812, Léonard et Colbert étaient tout deux ralliés par Jean-Pierre Dumont et Jean-Pierre Vicq, leurs concitoyens. Ensemble, ils vont connaître la gloire militaire en Espagne, avec



deux faits d'armes :

- › La victoire de Barbastro, où le 9^e de hussards enleva à force de charges répétées, trois positions à l'ennemi anglo-espagnol, et, après l'avoir poursuivi dans sa fuite, le força à abandonner de nouveau et en désordre le lieu où il s'était rallié.
- › Suivit l'intrépide attaque de la colonne espagnole du général Saarfild, où, malgré la supériorité des forces ennemies, les hussards du 9^e la mirent en pleine déroute. ▼

Association "Pour la Mémoire d'Achères", 20, rue du 8-Mai, Porte 12 et 8, rue Deschamps-

Continuons ensemble

N'affolons pas les Achérois Monsieur Lattenzio !

Lors du Conseil municipal du 18 mai dernier, les élus ont délibéré afin d'acter la procédure de concertation publique engagée par le département qui aura lieu du 15 juin au 10 juillet 2009. Il ne s'agissait donc pas pour la ville d'émettre un quelconque avis lors du Conseil municipal sur le doublement du RD30 et la création d'un pont mais de délibérer sur les modalités de concertation publique (affiches, réunion publique, mise à disposition d'un cahier de remarques). La ville fera évidemment part de ses réserves et de ses exigences dans le cadre de l'enquête publique, faisant suite aux différentes rencontres entre ses services et ceux du Conseil général et d'une réunion publique que nous organiserons avec les Achérois.

Il est donc tout à fait malhonnête de prétendre que la municipalité a accepté sans réserve et sans discussion ce projet qui permettra de fluidifier la circulation sur le RD30, de désengorger Poissy, et faciliter l'un accès direct vers l'A12-A13.

La ville exigera que la RD30 devienne un véritable boulevard urbain le plus paysagé possible avec franchissement en liaison douce et sécurisé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Cela correspond à nos objectifs d'améliorer la circulation des Achérois, de la ville vers la plaine, l'espace commercial et les berges de Seine. Cela ne se fera donc pas sans nous et sans l'avis des Achérois.

Groupe de la majorité municipale

Un nouvel avenir pour Achères

Pont d'Achères : quand on veut défendre les intérêts de la ville, on s'y prend autrement

Bien que le journal ne manque jamais de faire l'autopromotion de la municipalité, rappelons ce que promettait la majorité municipale en 2008 concernant l'environnement :

« Achères bénéficie d'un site exceptionnel. Pour le préserver, toutes nos décisions respecteront l'environnement et s'inscriront dans les principes du développement durable. Nous mettrons tout en œuvre pour empêcher que des projets extérieurs viennent porter atteinte à notre environnement. » Dans ce volet figurait donc « La proposition de transformer la RD 30 en boulevard urbain, y compris en imaginant la couverture verte d'une partie de celle-ci. Cela permettrait de renforcer les liaisons entre Seine et forêt, avec des accès piétons et cyclables. »

Que de belles promesses ! Malheureusement c'est au pied du mur qu'on juge le maçon. Le Conseil général vient de soumettre un « projet extérieur » à la ville consistant à édifier un pont entre Achères et Carrières-sous-Poissy qui, par inadvertance, inclut le doublement de la RD 30, une vraie barrière vers la Seine. Certes nous aurons peut-être un boulevard urbain, mais doté d'une 2 x 2 voies dont rien ne prévoit le franchissement par des piétons, des poussettes ou des vélos. Aucune liaison verte, aucune couverture verte, aucune trace des besoins d'Achères dans le budget du conseil général. Nous ne comprenons donc pas pourquoi la majorité municipale divisée mais associée à la droite s'est empressée de donner un avis favorable aux objectifs de ce projet lors du Conseil municipal du 18 mai. Rien dans les objectifs annoncés par le Conseil général ne va dans le sens d'un respect de l'environnement. On sait que ce projet se veut compatible avec l'autoroute A104. On sait que ce projet mal ficelé n'est pas compatible avec le PPRI, si bien que de nouvelles dépenses sont d'ores et déjà prévisibles pour protéger l'accès au pont des inondations. On sait que le PLU d'Achères est incompatible avec ce projet. Mais on se précipite pour l'adopter sans aucune réserve, sans se donner aucune marge de discussion ! À quoi bon ensuite se lamenter sur les nuisances extérieures et promettre de défendre mordicus les Achérois quand, lorsque l'occasion se présente, on n'émet pas l'ombre d'une critique ou d'une réserve sur un projet sans aucun bénéfice pour les Achérois. Ah si, on nous parle d'un intérêt pour le centre Leclerc qui va avoir de nouveaux clients... Les Achérois qui voudront profiter d'Achères Plage se consolent sûrement avec les boules Quiès que le centre commercial voudra bien leur offrir en contrepartie du bruit et de la pollution.

Daniel Lattenzio et Cécile Clermont, conseillers municipaux PS

Une nouvelle énergie pour Achères

Vers un Conseil municipal démocratique ?

Nous évoquions dans notre tribune de mars la densification de notre commune et les enjeux pour demain, chacun, a maintenant pris conscience de la situation stratégique d'Achères dans l'évolution de notre territoire.

Création de logements, plateforme multimodale, pont vers Carrières-sous-Poissy, RD 30, A104, grande ceinture.

Autant de projets structurant ne peuvent nous laisser indifférents.

Notre souhait de pouvoir débattre de tous ces dossiers de façon sereine et non partisane a été entendu. Le Maire a accepté de réunir l'ensemble des conseillers municipaux pour évoquer tous ces points.

Nous saluons cette attitude qui permet de comparer nos points de vue.

Force est de constater que les clivages ne sont d'ailleurs pas toujours là où on les attend....

Nous restons toutefois une opposition attentive et déterminée soucieuse de l'avenir d'Achères et de ses habitants.

Pour la petite histoire.... Nous avons remarqué que des efforts pouvaient encore être réalisés :

Quand une photo d'inauguration paraît dans un hebdomadaire bien connu montrant aux côtés du maire notre conseiller général Maurice Solignac, la même photo est utilisée dans le journal d'Achères mais SANS Monsieur Solignac... Le Conseil général est un partenaire important pour notre ville... la majorité municipale n'est pas obligée de l'ignorer !

À bon entendeur !

Suzanne Jaunet, Marc Honoré, Anne-Sophie Krolkiewicz, Daniel Giraud, Annie Debray-Gyrard, Roland Séguy

REDEVANCE TV

Contrôles à domicile

Des agents commissionnés et assermentés de la Trésorerie générale, chargés du contrôle de la redevance audiovisuelle, vont procéder à une opération de contrôle sur place portant sur la détention d'appareils récepteurs de télévision auprès des Achérois. Liste des agents habilités : Léo Bellaiche, contrôleur principal du Trésor, Catherine Gadret, Florence Lebourg et Eric Normand, agents d'administration du Trésor.

SOLIDARITÉ

Collectes de sang

L'Amicale achéroise pour le don du sang bénévole donne rendez-vous aux donateurs de sang les vendredi 10 et samedi 11 juillet et les vendredi 9 et samedi 10 octobre aux horaires suivants : les vendredis de 17 h à 20 h, les samedis de 9 h à 13 h.

Les collectes auront lieu salle Marcel-Pagnol, 27, rue du 8-Mai-1945 (face à la clinique vétérinaire). Parking magasin Simply Market.

Important : Il ne faut pas être à jeun. Se munir d'une pièce d'identité.

Amicale achéroise pour le don du sang bénévole, 14, rue du Montsouris, Achères. Tél. : 01 39 11 11 40. E-mail : jpaul.mathieu@wanadoo.fr
Merci pour les malades et les accidentés.

JUSTICE

La pré-plainte en ligne

Les Yvelines et la Charente-Maritime expérimentent, depuis novembre 2008, le dispositif de préplainte en ligne permettant aux victimes d'atteinte aux biens de déposer une préplainte par internet, leur faisant ainsi gagner du temps lors du dépôt de plainte.

Vous êtes victime d'un vol, d'une dégradation, d'une escroquerie commis par un auteur inconnu : connectez-vous au site de pré-plainte en ligne <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>.

Dès votre pré-plainte effectuée, les services de police ou de gendarmerie vous contacteront pour vous proposer un ren-

dez-vous afin d'enregistrer votre plainte. Les avantages : gain de temps pour la victime qui, de son domicile, remplit le formulaire, choix du lieu de confirmation de la plainte et de l'horaire du rdv au commissariat ou à la gendarmerie.

Il est important de veiller à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs. Seule la signature du document au commissariat ou à la gendarmerie vaut dépôt

CME-CCJ

Rendez-vous citoyens

Le Conseil municipal des enfants (CME) et le Conseil communal des jeunes (CCJ) tiendront leur première séance publique le vendredi 19 juin à 18 h 30 salle Boris-Vian. À cette occasion, les commissions constituées par les CME et CCJ présenteront leurs projets.

La cérémonie de parrainage des conseillers enfants (CME) et jeunes (CCJ) par leurs aînés du Conseil municipal se déroulera, quant à elle, le mardi 30 juin à 18 h 30, salle Boris-Vian.

MÉDECINE DOUCE

Beauté intérieure et extérieure

Développer son potentiel, perdre du poids, gérer son stress, mieux dormir... L'Achéroise Marie-Goretti Pires propose de remédier à ces déficits en prodiguant à son domicile du Chêne-Feuille soins esthétiques et naturopathie. Titulaire d'un diplôme reconnu par la Fédération française de naturopathie (4 ans d'études), cette esthéticienne de formation offre d'entretenir et de préserver le capital santé de ses patients en s'appuyant sur ses compétences. Grâce à son savoir-faire et à des produits exclusivement d'origine naturelle et biologiques, Marie-Goretti Pires apporte des soins esthétiques adaptés à chacun, respectueux du corps et de l'environnement (naturo-esthétique) : « *La naturo esthétique est à la beauté extérieure ce que la naturopathie est à la beauté intérieure* ».

La naturopathie est une pratique visant à rééquilibrer le fonctionnement de l'organisme par des moyens naturels : compléments alimentaires, hygiène de vie, phytothérapie, sophrologie, relaxation, massages, réflexologie, exercices physiques... Art du bien-être et

État civil

Naissances

Clémentine Abauzit - Louisia Albertini - Lucas Aubé - Raphaël Bacour-Numsri - Shahine Bellarh - Lorenzo Bos - Lina Bouhamed - Inès Boui - Jonas Breschet - Solène Bricot - Lucille Certier-Duhen - Louane Certain - Jules Chabault - Lil'dj Cognet - Jade Decaux - Julien Duret - Thomas Faivre-Pierret - Sami Farssi - Leane Fernandes - Luana Fernandes-Martins - Mattéo Houriez - Félix Jacques - Lindsay Leval - Alessio Mondì - Julie Montagne - Logane Motrot - Rayan Ramdani - Léa Ribeiro - Sohana Riffi - Mélina Rivello - Modière Sacko - Maxime Séry - Luna Teixeira-Valverdè - Sven Yvart.

Décès

Hamama Blel veuve Garcia Sanz (74 ans) - Marie-Louise Rossignol veuve Marchive (85 ans) - Mimoun Msiri (61 ans) - Alice Buffa née Pérèz (84 ans) - Ali Rahouani (76 ans) - Thierry Perez (45 ans) - Ouardia Taalbi épouse Ben Akli (51 ans) - Elisabeth Petitbois (47 ans) - Boudjama Ali-Yahia (66 ans) - Claude Berger (44 ans) - Muriel Souchère épouse Paris (49 ans) - Gérard Macé (70 ans) - Gaston Ragondet (86 ans) - Odette Bellay veuve Canu (98 ans).

Mariages

Bertrand Chevrete & Yveline Guillem - Philippe Meignen & Suzanne Chaline - Lionel Euzet & Anita Demay - Loïc Roche & Anna-Maria Seara - Alain Boutonnet & Michèle Barber - Kevin Amrani & Sarah Calais - Romain Mena & Sophie Nalepa - Achi Yapo & Aurélie Marguerite - Eric Dumont & Rdhia Mechaï - Stéphane Grenet & Christelle Hardelain - José Da Costa & Coralie Ferreira - Antonio Alves De Jesus & Lisette Da Costa.

de la santé, elle consiste en une approche personnalisée qui répond aux 4 facteurs principaux de déséquilibre : alimentation, sédentarité, stress et pollutions. Le suivi individualisé débute par un bilan de vitalité d'environ 1 h 30 aboutissant à la mise en place d'une stratégie de rééquilibrage.

Marie-Goretti Pires, esthéticienne & naturopathe, 18, rue Joseph-Kosma, 78260 Achères.

Sur rendez-vous : 06 60 57 84 04
goretti78@aol.com



Fête de l'Amitié

21 juin 2009 Parc forestier 12 h - 19 h 30

Concert
Pamberi Steel Orchestra
M. Nô (première partie)

Associations
Restauration
Expos
Animations
Jeux
Structures gonflables

Site - Site - Foto - Photos - Giv - Lomas - Sam - Lamy - Littere - Soustet